



Les agriculteurs bio bretons, grands perdants de la prochaine PAC

66% d'aides en moins pour les Bio, une perte moyenne de 132 euros par hectare et par an !

C'est la conséquence des premiers arbitrages rendus par Julien Denormandie sur la prochaine programmation PAC. En Bretagne, cette décision enterme la reconnaissance des services rendus par les agriculteurs bio bretons qui était encore rémunérée jusqu'ici. « Alors que la Région avait depuis 3 ans pallié aux carences de l'État en faisant le choix de financer la MAB sur l'ensemble de son territoire, la chute sera d'autant plus rude pour la bio en Bretagne. Si le Ministre ne modifie pas sa copie immédiatement, la bio bretonne risque d'être stoppée net dans son développement. Nous avons pourtant de nombreux défis environnementaux à relever en Bretagne, et la bio offre des solutions éprouvées ! », affirme Julien Sauvée, président de la FRAB.

La FNAB a par ailleurs lancé un simulateur qui permet aux agriculteurs bio de calculer ce qu'ils vont perdre avec les arbitrages annoncés : <https://www.labiopourtous.org/>

Dans ce contexte et sans perspective à long terme, nous craignons fortement que cet arbitrage freine les dynamiques de conversion. « La communication sur une enveloppe augmentée pour les paysans conventionnels qui veulent se convertir à la Bio n'est que poudre aux yeux. Ce budget est fictif et ne sera jamais dépensé, personne n'ira se convertir sans soutien durable », estime Loïc Madeline, secrétaire national PAC à la FNAB.

Pour la FNAB, l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir a sonné la fin du développement de l'agriculture biologique par l'action de l'État, laissant les consommateurs seuls tirer la dynamique et assumer le coût final. Le bilan depuis quatre ans au niveau national est éloquent :

- Trois années de retard de paiement des aides bio jusqu'en 2020
- Refus d'indemniser les fermes bio pour ces retards qui ont entraîné des faillites malgré la reconnaissance de la faute de l'État par le ministre de l'agriculture de l'époque
- Suppression du financement de l'aide au maintien par l'État dès 2017
- Refus de réunir les groupes de travail nationaux sur les paiements pour services environnementaux dans le cadre du travail pour la prochaine PAC
- Objectif de 15% de surfaces bio en 2022 abandonné

Verdissement contre « agriwashing »

Le verdissement annoncé de la PAC n'aura pas lieu. Les effets bénéfiques de l'agriculture sur la biodiversité, sur la qualité de l'eau ou le bien-être animal ne sont plus à démontrer et facilement mesurables. « Ils correspondent aux attentes de la société et des consommateurs. La PAC est un formidable outils pour réorienter les pratiques agricoles. Là, elle va juste favoriser le statu quo alors que nous sommes dans une situation d'urgence climatique et écologique », estime Fabien Tigeot, éleveur bio à Bohal et vice-président de la FRAB. Dominique Dubreuil, paysan bio à Ploërmel y voit même un nouveau mouvement émerger, celui de « l'agriwashing, ou comment redorer le blason d'un modèle agricole passéiste et polluant ». Pourtant, on sait aujourd'hui, que des mesures préventives comme le soutien à la bio coûte bien moins cher à la société que des mesures curatives comme la dépollution de l'eau. « Et en matière de pollution de l'eau, on s'y connaît en Bretagne », conclut Fabien Tigeot.

La FRAB appelle les paysans et paysannes Bio bretons à se mobiliser le 2 juin à Paris pour demander la réouverture des arbitrages sur la Bio qui vont tous nous mettre à poil !

Contact presse :

Julien Sauvée - Président de la FRAB - 06 13 99 42 97

Antoine Besnard - chargé de communication FRAB 06 16 87 94 13 - a.besnard@agrobio-bretagne.org